

religieux peuvent le faire. Tout organisme sans but lucratif peut profiter des capitaux d'immobilisation auxquels il a droit.

M. Allmand: Monsieur le Président, effectivement, je le savais. Je n'ai fait que déplorer, dans mes observations, le fait que, trop souvent, les écoles sont fermées et qu'elles ne peuvent donc servir à des fins communautaires.

En ce qui concerne le principal argument soulevé par la députée dans sa question au sujet du coût du programme, je crois savoir que le programme proposé par M^{me} Katie Cooke—et la députée a donné le chiffre—coûterait près de 9 milliards de dollars. Bien que, à mon avis, les principales recommandations formulées dans le rapport de M^{me} Katie Cooke soient dignes d'intérêt, nous, du parti libéral, ne les avons pas toutes retenues. Nous sommes convaincus de la validité de notre solution de rechange, avancée par ma collègue, la députée d'Outremont (M^{me} Pépin), qui a proposé de prévoir pour le présent et l'avenir certains choix en matière de services de garde, dans le rapport libéral minoritaire présenté à ce sujet. Nous proposons que les personnes touchant des revenus supérieurs assument jusqu'à la moitié des frais. Nous reconnaissons également qu'on devrait prévoir des crédits d'impôt remboursables, au lieu de déductions fiscales. C'est là d'ailleurs l'une des choses que je reproche au projet de loi à l'étude.

Il est question, dans ce projet de loi, de l'argent que le gouvernement consacre à ce service. Une partie des dépenses, comme je l'ai expliqué, soit 2,3 milliards de dollars, prend la forme de déductions fiscales et de crédits d'impôt. Nous ne pensons pas que les déductions d'impôt constituent une solution opportune, car elles ne bénéficient qu'aux personnes dont les revenus se situent dans les tranches supérieures, et non pas inférieures. Notre programme se limiterait aux crédits d'impôt, des crédits d'impôt remboursables qui aideraient les gagne-petit plutôt que les personnes à revenus élevés.

Il ne s'agit pas de simplement dépenser de fortes sommes, mais bien de savoir comment nous utiliserons les ressources financières limitées dont nous disposons de façon à répondre le mieux aux besoins de la population canadienne. Ce dont on a principalement besoin pour le moment, c'est d'accroître le nombre de places dans les garderies et de venir en aide aux gagne-petit et aux personnes touchant des revenus moyens. Il faut notamment répondre aux besoins des mères célibataires qui doivent quitter la maison pour aller travailler si elles ne veulent pas vivre de l'assistance sociale. Je crois que nous sommes tous d'accord pour les encourager à travailler plutôt que de se contenter de l'aide sociale. Dans l'ensemble, leurs revenus sont beaucoup plus bas que ceux des hommes et des autres femmes. De sorte que si nous voulons utiliser les crédits disponibles le plus efficacement possible, nous ne devrions pas offrir de déductions d'impôt, mais bien mettre sur pied un régime complet de crédits d'impôt assortis de subventions de manière à augmenter le nombre de places.

Je veux donc qu'il soit bien clair que notre solution s'inspire en partie du rapport de Katie Cooke, mais pas entièrement.

M. Hawkes: Monsieur le Président, il me semble que le député a un problème de crédibilité. Autrefois, il s'intéressait de près à la politique de main-d'oeuvre. Nous avions 10 p. 100 des chômeurs canadiens en Alberta, et il appuyait un gouvernement qui nous donnait seulement 1 p. 100 des fonds. C'est

ainsi qu'il croyait servir les intérêts de l'ensemble des Canadiens.

Il nous a dit carrément aujourd'hui que les efforts du gouvernement actuel sont insuffisants et qu'il faudrait dépenser davantage. Selon lui, les crédits d'impôt pour enfants sont préférables aux déductions.

Quand ce régime sera en place, les crédits d'impôt pour enfants vont doubler dans le cas des Canadiens à faible revenu. Les gens qui ont de jeunes enfants obtiendront le double de ce que le gouvernement du député offrirait. Au cours des six prochaines années, les services pour les enfants représenteront plus du double de ce que son gouvernement avait fait au cours de ses six dernières années au pouvoir. Comment le député peut-il avoir l'audace de nous dire que nous ne faisons pas suffisamment sans prouver noir sur blanc qu'il blâme sévèrement l'ancien gouvernement libéral pour son bilan en ce qui concerne la garde des enfants? S'il ne suffit pas de doubler les fonds consacrés aux deux choses que le député juge les plus importantes, comment alors a-t-il pu siéger à la Chambre pendant plus de 15 ou 20 ans et appuyer l'ancien gouvernement qui faisait si peu pour les enfants?

• (1610)

Le député affirme que c'est insuffisant, qu'il nous faut deux millions de nouvelles places. Je le mets au défi de nous expliquer quelles sont ses propositions pour ce qui est de ces deux millions de nouvelles places et de nous en préciser le coût. Vaut-il emprunter l'argent et obliger les générations futures, c'est-à-dire justement les enfants qui sont en cause, à payer l'intérêt sur la dette publique, ou bien va-t-on supprimer quelque autre service? Le député nous dira-t-il combien coûteront ces deux millions de nouvelles places, d'où viendra l'argent et comment on va s'y prendre exactement pour créer ces places?

M. Allmand: J'ai expliqué dans mes remarques que tout le problème de la garde des enfants est une question qui a évolué. Lorsque je suis entré au Parlement en 1965, personne ne parlait de la question. Elle est devenue d'actualité au cours des années 70 et a pris plus d'importance encore au cours des années 80, compte tenu de l'augmentation du nombre des mères célibataires, des petites familles et des mères au travail. En conséquence, au cours de la dernière législature, le gouvernement libéral, qui a reconnu les lacunes du système, a mis sur pied le groupe de travail de Katie Cooke. Il a été clairement reconnu que les initiatives précédentes n'étaient pas suffisantes. Nous avons d'abord fait face au problème des déductions et des crédits d'impôt, puis nous nous sommes penchés sur le régime d'assistance publique du Canada. J'étais à la Chambre à ce moment-là et les députés conservateurs n'ont guère protesté, car les besoins allaient grandissant. Toutefois, dans les années 80, il est devenu assez évident que l'aspect démographique et social du Canada avait changé. C'est pourquoi le gouvernement précédent a mis sur pied le groupe de travail de Katie Cooke. Je ne suis pas en faveur de toutes ses recommandations, comme je l'ai dit au député en réponse à sa dernière question. A mesure que la situation empirait, les mesures déjà prises se révélaient insuffisantes.

Aux élections fédérales de 1984, au cours du fameux débat des femmes, tous les partis ont promis de s'occuper de ce problème grandissant d'une manière plus responsable et plus appropriée. Nous avons un second programme. On peut se